

300^e de Saint-François

Participez à l'Histoire

Votre voix pour des fêtes inoubliables en 2029

Photo Collection Jonathan Gendron



Photo Collection SCP Saint-François



À la gare de Saint-François vers 1979

300

Consultation publique

Mardi 29 avril 2025

18 heures - 20 heures

Maison de la paroisse

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. : 418 259-7228, poste 205
info@echosf.org
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **18 avril 2025**.

ADMINISTRATEURS

Herman Pelletier	Président	418 259-7932
Lucie Paré	Vice-présidente	581 985-5764
Jacques Lacroix	Trésorier	418 508-6453
Raynald Laflamme	Secrétaire	418 717-2659

Directeurs

Pierre Cauffopé	418 259-7889
Michel-André Roy	

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Jacques Lacroix

COMPTABILITÉ

Sébastien Vaillancourt

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Jacques Lacroix

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Herman Pelletier

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de Saint-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

Culture
et Communications

Québec 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES 2025

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte affaires	58,00\$	304,00\$
Quart page	71,00\$	444,00\$
Demi-page	118,00\$	739,00\$
Page	147,00\$	1 314,00\$
Couvert C4 couleurs	182,00\$	1 459,00\$
Demi-Bandeau 1 ^{re} couleurs	124,00\$	789,00\$
Bandeau 1 ^{re} couleurs	18200\$	1 459,00\$

Petite annonce 6,00\$

ABONNEMENT

Canada	5,00\$	41,00\$
USA	6,00\$	52,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Cynthia Fournelle à CPS Média: cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org

SOMMAIRE

Jean-Guy St-Pierre au cœur des décisions pour 2025.....	5
Devenez membre de votre journal communautaire.....	6
Une couverture cellulaire pour tous réclamée.....	7
Répertoire des comités, associations et organismes.....	8
Encouragez nos annonceurs.....	8
Mot du maire.....	9
Où va le contenu des bacs?.....	9
Une cérémonie empreinte de fierté et de gratitude.....	10
Emballages LM donne 3000\$ pour l'achat de tablettes à la Francoière.....	11
Est retournée vers le Père.....	12
Mon eau, mon puits, ma santé.....	12
Déclenchement des élections fédérales.....	13
Programmation Printemps 2025 d'activités éducatives à l'AQDR.....	14
Élections municipales 2025.....	15
Célébration du 97e anniversaire de l'abbé Jacques Simard.....	16-17
Un parcours marqué par la soif de connaissance et de transmission.....	16
En préparation à la canonisation de Carlo Acutis.....	19
Tout changement engendre un stress.....	19
Ça sent le printemps! Sème Lajoie!.....	21
Francolière : Les étoiles de la persévérance.....	
Francolière : Entrevue avec madame Karène Alexis.....	22
Francolière : Un don de l'entreprise Emballages L & M.....	23
Francolière : Cueillette de bouteilles.....	23
Francolière : La semaine du français.....	23
Francolière : Un projet de BD pour les élèves de 3 ^e et 4 ^e année.....	24
Francolière : Tournoi de hockey.....	25
Francolière : Glissades de Tewkesbury.....	25
Le Club Richelieu remet 1440\$ à l'école La Francoière.....	26
Un architecte méconnu.....	26-27
Un jeune Magnymontois reçoit une bourse d'études de ClicAssure.....	28
Souper du partage Des enfants d'oeur.....	28
Bingo Richelieu.....	28
Daniel Morin : Patience et longueur de temps.....	29
Au fil des jours.....	30
Bibliothèque du Rocher.....	31
Un conte interactif à saveur maritime à la bibliothèque du Rocher.....	31
Administration municipale.....	32
Pensez à renouveler votre adhésion.....	33
Membres 2025.....	33
L'Écho municipal.....	10 pages



L'ÉCHO A CHANGÉ DE NUMÉRO
418 259-7228
poste 205

LM

EMBALLAGES LM RECRUTE

REJOINDREZ-VOUS NOTRE ÉQUIPE ?

NOUS RECRUTONS !

- Superviseur(e) de production
- Technicien ou Technicienne en génie industriel
- Représentant(e) des ventes internes, anglais obligatoire

BMR

Avantis

Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop



Desjardins

Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest

418 248-4884

desjardins.com/caisse-mrc-montmagny

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSES

Tél 418.248.7970

weedman.com

SUIVEZ-NOUS

MARCHÉ
Express

DÉPANNEUR

418.259.7515



OUVERT

TOUS LES JOURS **6h à 22h**

Garant

Solide allié

Jean-Guy St-Pierre au cœur des décisions pour 2025

Le conseil municipal a entamé l'année en procédant à plusieurs nominations importantes pour l'année 2025. L'une des décisions marquantes a été la désignation de Jean-Guy St-Pierre au poste de maire suppléant. Cette nomination, proposée par Isabelle Collin et approuvée à l'unanimité, confie à M. St-Pierre la responsabilité de remplacer le maire, Frédéric Jean en cas d'absence ou sur demande, et ce, jusqu'à la désignation de son successeur en 2026.

✍️ par José Soucy, pigiste-collaborateur

Outre cette nomination, le conseil a procédé à l'attribution des responsabilités au sein des différents comités et organismes municipaux. Frédéric Jean prendra en charge le comité des travaux publics, du déneigement et de l'eau potable, tandis que Chantal Blanchette s'occupera des ressources humaines et de la gestion municipale. Jean-Yves Gosselin et Jean-Guy St-Pierre siègeront ensemble au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), en plus de la participation de M. Gosselin à la Société de développement, à la Régie intermunicipale Anse à Gilles, à la politique familiale

et aux aînés, ainsi qu'aux habitations patrimoniales.

Sandra Proulx et Isabelle Collin seront quant à elles responsables des loisirs, de la vie communautaire, de la bibliothèque, et de l'accueil des nouveaux arrivants et immigrants. Isabelle Collin représentera également le conseil au sein du comité d'établissement La Francolière, tandis que Melyssa Talbot Blais siègera à l'Office municipal d'habitation (OMH). Enfin, le comité du 300e anniversaire sera composé d'Isabelle Collin, de Sandra Proulx et de Frédéric Jean.

En plus de ses fonctions de maire suppléant, Jean-Guy St-Pierre s'est vu confier une nouvelle responsabilité en tant qu'inspecteur en mauvaises herbes pour une durée d'un an. Son rôle consistera à assurer le suivi des plaintes et à superviser l'entretien des espaces publics lorsque des demandes seront adressées par les contribuables. ☀️



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Laurence Hallé, TA
Déclaration d'impôts et comptabilité

SUR RENDEZ-VOUS
29, rang Sainte-Catherine
Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

Communiquez avec moi
418-998-1098

TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

INNOVATOIT.COM

418.554.4352 24/7



Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire

L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre:
Résident avec droit de vote (Résident seulement)
Élite sans droit de vote (résident ou non résident)
- Carte de membre annuelle valide jusqu'au 31 décembre 2025
Carte renouvelable pour 2 ans jusqu'au 31 décembre 2026

Offrez-la en cadeau en combo!
Membre Élite + Membre régulier
25\$ un an

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique (membre Résident) ou un don (membre Élite);
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de Saint-François.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Membre Élite: _____

Adresse: _____

_____ Cp: _____

📞 _____

@ _____

Catégorie de membre: 20\$ Paiement inclus: chèque comptant

Membre Résident: _____

ind. / org. / entr.:

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

📞 _____

@ _____

Catégorie de membre: 1 an Individu 5\$ Organisme 25\$ Entreprise 50\$

2 ans Individu 10\$ Organisme 50\$ Entreprise 100\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de Saint-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au **534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0** ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Herman Pelletier, président

Une couverture cellulaire pour tous réclamée

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'unit à la voix grandissante des régions québécoises réclamant une couverture cellulaire adéquate sur l'ensemble du territoire. En séance municipale, les élus ont adopté une résolution exhortant les partis politiques fédéraux à s'engager pendant la présente campagne électorale à améliorer l'accès aux services cellulaires, particulièrement dans les secteurs ruraux.

✍ par José Soucy, pigiste-collaborateur

Actuellement, plusieurs régions du Québec souffrent d'une couverture cellulaire insuffisante, privant les résidents et les visiteurs d'un service essentiel. Le gouvernement du Québec a promis un déploiement complet de la couverture cellulaire d'ici octobre 2026, reconnaissant l'impact majeur de cet accès sur la qualité de vie et le développement socioéconomique des communautés, en particulier face à la pénurie de main-d'œuvre qui pousse à l'automatisation. Des annonces ont par ailleurs été faites dans la région à cet effet.

Les élus municipaux insistent sur le fait que des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir la sécurité publique, l'accès aux soins de santé et à l'information. Une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones mal desservies ou en itinérance, surtout en cas d'urgence nécessitant l'intervention rapide des premiers répondants.

La résolution adoptée souligne également que, bien que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC) — comme l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements — ces mesures demeurent insuffisantes. En effet, rien n'oblige les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur dans les zones où la couverture est inexistante.

La Municipalité demande donc aux principaux partis fédéraux — le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada, le Nouveau parti démocratique du Canada et le Bloc québécois — d'inclure dans leur plateforme électorale l'obligation pour toutes les compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance. L'objectif est que les clients de n'importe quel fournisseur puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

La résolution sera également transmise au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans tout le territoire habité. Elle sera aussi envoyée aux dirigeants des principales entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco. ☀

VOUS ÊTES PRESTATAIRE DE L'ASSISTANCE SOCIALE?

VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE SITUATION PERSONNELLE ET FINANCIÈRE?

Laissez-nous vous accompagner dans votre démarche pour :

- développer vos compétences professionnelles par de la formation;
- trouver un emploi adapté à votre situation et qui vous plaît;
- obtenir des outils pour la recherche d'emploi;
- découvrir des métiers passionnants.



Communiquez avec une agente ou avec un agent de Services Québec dès maintenant.

☎ Partout au Québec : 1 833 456-0222
🖱 Québec.ca/aide-emploi-prestataire



Votre gouvernement

Québec

RINFRET
Volkswagen

Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Moissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



Les organismes sont invités plus que jamais à faire connaître leurs activités et à soumettre des textes d'intérêt. *L'Écho de Saint-François* est un partenaire du développement de vos affaires. Soyez bavards, parlez de vous!

L'Écho de Saint-François remercie l'abbé Jacques Simard d'avoir accepté que la communauté de Saint-François fête son 97^e anniversaire. Ce fut un moment rassembleur où les participants ont pu constater la vivacité d'esprit et l'excellente mémoire de l'abbé Jacques.

- Association de baseball David Thibault davetibo@telus.net
- Bibliothèque Bonneau-Chabot Danielle Boulé patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Bibliothèque du rocher Patricia Leblanc 418-259-7626
- Centre Gym Santé Mario Marcoux mariomarcoux@hotmail.com
- Cercle des fermières Nicole Bonneau nicole.bonneau6@gmail.com
- Club de pétanque Brigitte Nicole 418-259-7330
- Comité d'embellissement Agathe Beaumont agathe.beaumont@icloud.com
- Comptoir d'entraide Lorraine Lamonde 418-259-2433
- Garde Paroissiale Marc André Bonneau 418-259-2977
- Journal L'Écho Raynald Laflamme info@echosf.org
- La Fabrique Ginette P. Coulombe fabriquestfr@outlook.com
- Club FADOQ Saint-François Huguette Blais 418-234-4972
- Les Habitations Patrimoniales Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Pompiers & Premiers répondants Jacques Théberge jtnb@videotron.ca
- Société de conservation du patrimoine Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Vie Active Huguette Blais 418-234-4972



En achetant localement
 En travaillant chez nos donneurs d'emploi
 Vous soutenez nos commerces et entreprises
 Vous renforcez votre communauté

- ▲ ABA Construction
- ▲ Alimentation Saint-François
- ▲ Atelier Décor Mercier
- ▲ Autobus L.S.B.C. inc.
- ▲ BMR Avantis
- ▲ Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
- ▲ Centre dentaire Hudon
- ▲ Centre Gym Santé
- ▲ Clinique de l'Audition
- ▲ Comptabilité VIP - Sébastien Vaillancourt
- ▲ Darem Construction
- ▲ Dépanneur Express
- ▲ Emballages LM
- ▲ Encans Boulet inc.
- ▲ Fenestration Roy inc.
- ▲ Ferme horticole Lajoie
- ▲ Forage J. & R. Cloutier inc.
- ▲ Garage Corriveau Mario Tech
- ▲ Garage GGB
- ▲ Garage MTY
- ▲ Garant
- ▲ Ghislain Vézina Entrepreneur élec.

- ▲ Impression Credo
- ▲ JRM
- ▲ La Maison Funéraire Laurent Normand
- ▲ Lalimec Usinage Soudure
- ▲ Laurence Hallé TA
- ▲ Luc Blais Blanchisseur
- ▲ Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud
- ▲ Maxmar, entretien intérieur et extérieur
- ▲ Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ▲ MS2 Contrôle
- ▲ MTY Express
- ▲ Promutuel Assurance
- ▲ Produits métalliques Roy
- ▲ Proxim - Vincent Lamonde Boulet
- ▲ Résidence des Bâisseurs - Mgr Deschênes
- ▲ Rinfret Volkswagen
- ▲ Terrassements Joncas & Frères
- ▲ Toiture Innovatoit
- ▲ Vallée des prairies
- ▲ VIT
- ▲ Weed Man ☀

Mot du maire



Chers citoyennes et citoyens,

En 2029, Saint-François célébrera son tricentenaire. Pour rendre cet événement à la fois mémorable et significatif, nous voulons commencer les préparations dès aujourd'hui.

Je vous invite à participer à notre première consultation publique **le 29 avril, de 18h à 20h**, à la salle de l'âge d'or de la Maison de la paroisse.

Cette rencontre sera l'occasion de discuter des festivités et de réfléchir ensemble au legs que nous souhaitons offrir à nos générations présentes et futures.

Le tricentenaire est plus qu'une simple célébration ; il est l'expression de notre histoire et de notre identité. Nous voulons que cet événement reflète les aspirations de tous les résidents, qu'ils soient ici depuis des générations ou récemment arrivés.

Chaque idée sera précieuse pour façonner une célébration qui nous rassemble et inspire. Je vous encourage à venir partager vos idées et à prendre part activement à la préparation de cet anniversaire historique.

Le mois dernier, dans le journal *L'Écho*, je remerciais nos équipes de déneigement pour leur excellent travail cet hiver. J'aurais dû également exprimer nos sincères remer-

ciements à nos producteurs agricoles qui autorisent la création de sillons dans leurs champs durant l'hiver. Ces sillons ont une utilité bien particulière: ils nous évitent des sorties fréquentes avec les charrues lorsqu'il vente et aident également à diminuer les blizzards de neige, qui, comme nous le savons à Saint-François, viennent de loin. Votre collaboration aide non seulement nos opérateurs de voirie à être plus efficaces, mais rend également nos routes plus sécuritaires pour tous nos concitoyens.

Je vous souhaite un excellent mois d'avril!

Frédéric Jean, Maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Où va le contenu des bacs ?



- **Bacs verts : lieu d'enfouissement en Mauricie (199 km)**
 - Coûts de transport et émissions de gaz à effet de serre
 - Coûts d'enfouissement deux fois plus élevés que le coût du compostage
 - Décomposition sans oxygène : multiplication par 20 de l'effet de serre
- **Bacs bleus : centre de tri à Rivière-du-Loup (151 km)**
- **Bacs bruns : centre de compostage à Saint-Henri (46 km)**

L'enfouissement : un impact autant financier qu'environnemental !

06/02/2025

B

Une cérémonie empreinte de fierté et de gratitude



Voici les lauréats de la Médaille du couronnement du roi Charles III

- | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Bernard Bélanger | 15. Annie Francoeur | 29. Francyne Pellerin |
| 2. Madeleine Bélanger | 16. Captain Michel Gagnon | 30. Captain Antoine Pelletier |
| 3. Marie-Josée Bélanger | 17. Bernard Gaudreau | 31. Major Denis Pelletier |
| 4. Etienne Boucher | 18. Adjudant-maitre Gilles Giroux | 32. Jacques Poitras |
| 5. Sergent d'arme André Boulet | 19. Michel Govaerts | 33. Stephanie Poitras |
| 6. Chantal Caron | 20. Karine Jean | 34. Brigitte Pouliot |
| 7. Britanie Cauchon | 21. Dr Gaétan Levesque | 35. Nicolas Pratte |
| 8. Philippe Charest | 22. Gilles Lévesque | 36. Nicole Robert |
| 9. Colonel Gilles D'Amours | 23. Mireille Lizotte | 37. Cindy Simard |
| 10. CD2 Gilles Desjardins | 24. Gilles Lortie | 38. Lysanne Tanguay |
| 11. Nancy Dubé | 25. Gilles Martin | 39. Lieutenant-colonel André Therrien |
| 12. Lucie Dumont | 26. Claudette Migneault | 40. Mireille Thibault |
| 13. Charly Dupasquier | 27. Michel Montminy | |
| 14. Captain Marie-Eve Fortin | 28. Raynald Ouellet | |

La cérémonie de remise des médailles du couronnement du roi Charles III s'est tenue le 16 mars 2025 au Centre Bombardier à La Pocatière, marquant un moment inoubliable pour la communauté de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup.

À la suite de l'appel à candidatures lancé en juin 2024, l'équipe du député Bernard Généreux a reçu de nombreuses propositions, rendant la sélection particulièrement difficile. Après un processus rigoureux, quarante citoyens et citoyennes ont été honorés pour leur dévouement et leur contribution précieuse à la société.

Le député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, a eu le privilège de remettre ces distinctions honorifiques aux lauréats.

« Cette cérémonie est avant tout un hommage aux femmes et aux hommes dont l'engagement quotidien renforce le tissu social de notre région. Chacun d'eux a suivi

un parcours unique, a tracé son propre chemin, mais tous partagent une même valeur : leur générosité, leur dévouement et leur volonté de faire une différence. Ils méritent toute notre reconnaissance.

« Nous avons tenu à ce que les lauréats puissent partager ce moment privilégié entourés de leurs familles et de leurs proches, rendant cette reconnaissance encore plus significative.

« À tous les récipiendaires, je tiens à exprimer mes plus sincères félicitations et ma gratitude profonde. Vous laissez une empreinte durable et contribuent à bâtir l'héritage de notre région pour les générations à venir. », souligne le député. ☀

**Source : An Nguyen, adjointe aux communications
Bureau du député Bernard Généreux**

Emballages LM donne 3000\$ pour l'achat de tablettes à la Francolière



L'entreprise Emballages LM a généreusement versé 3 000 \$ à l'école la Francolière, un montant qui a servi à l'achat de cinq tablettes iPad. Ce faisant l'entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a répondu à un appel à l'aide lancé en début d'année scolaire par le bureau de direction.



✍ par Raynald Laflamme

La remise officielle a eu lieu le 27 février, marquant un geste significatif de soutien à la communauté scolaire de Saint-François.

Sur la photo marquant l'événement, on retrouve, de gauche à droite, les élèves Jérémy Tremblay, William Tremblay, David Jean, Émile Gendron, Steven Côté-Genest, Flavie Gendron et Mirany Giroux à l'avant, accompagnés en arrière-plan de Karina Guillemette du Service de garde, Guillaume Jean, directeur des opérations chez Emballages LM, et Léonie Lapointe, directrice adjointe de l'école.

Ce don, qui inclut également des étuis protecteurs pour les tablettes, permettra non seulement d'améliorer les outils pédagogiques de l'école, mais également de faciliter le travail des responsables du Service de garde. Ces derniers utiliseront les tablettes pour gérer plus efficacement les absences des enfants au quotidien.

Grâce à la générosité d'Emballages LM, l'école la Francolière dispose désormais de plus de technologies adaptées à ses besoins croissants. ☀



JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1.888.312.0444

URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444

Est retournée vers le Père...

Madame Agathe Lamontagne Blais décédée le 17 mars 2025 à



l'âge de 91 ans à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, épouse de feu monsieur Claude Blais. Elle était la fille de feu monsieur Laurent Lamontagne et de feu dame Amanda Montminy. Elle demeurait à Québec et native de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le

deuil, ses enfants : Sylvain (Julie Garant), Esther (Jocelyn Savoie), Marie-Claude (Pierre Samson), Stéphane (Suzanne Vaillancourt), ses petits-enfants : Pierre-Olivier Blais (Vicky Lavallée), Audrey Blais (Alexandre Charland), Fabrice Blais-Savoie, Mathias Blais-Savoie, Antoine Blais-Samson, Philippe Blais-Samson, Alycia-Rose Blais, Camélia Blais, Thomas-Alexandre Blais, son arrière-petite-fille Sophia Charland. Ses frères : feu Roméo Guimont, feu Marie-Louis Lamontagne (feu Denise Théberge), feu Jacques Lamontagne, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Blais : feu Marie-Rose (feu François Gosselin), feu Fernand (feu Annette Blais), feu François (feu Denise Morin), feu Thérèse (feu Roger Poirier), feu Monique (feu René Blais), feu Roma (feu Pauline Roy), feu Gaétane (feu Jean-Luc Brisson), feu Bernard (Solange Morin), feu Denise (feu Jean-Claude Bernard), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand inc., 1, 1^{re} Rue Ouest à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le vendredi 11 avril 2025, de 19 h à 21 h et samedi jour des funérailles à compter de 12 h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 avril 2025 à 14 h en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de là au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☀



La Maison Funéraire
Laurent Normand

MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD

Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.

116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca

MON EAU, MON PUIITS, MA SANTÉ

DE RETOUR CE PRINTEMPS
À PARTIR DU 10 AVRIL !

Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud



MON EAU
MON PUIITS
MA SANTÉ

Coûts des analyses

Paiement par chèque ou argent comptant

Types d'analyse	Paramètres	Tarifs de groupe taxes incluses	Rabais (sur le prix régulier)
La potable	Microbiologique: Coliformes totaux, bactéries atypiques, E.Coli et Entérocoques	75,88\$	49%
L'agricole	Microbiologique + Nitrites - Nitrates	91,98\$	46%
La complète	Microbiologique + Nitrites - Nitrates + 15 minéraux-métaux	258,69\$	30%

À retenir

Disponibilité des trousse

À partir du **10 avril 2025** au bureau municipal lors des heures d'ouverture

Dépôt des trousse

Au bureau municipal

à **11 h** au plus tard les **mardis** suivants :

29 avril, 13 mai, 27 mai et 10 juin

*Ou dans la glacière à l'arrière du bureau municipal à partir de 16h30 la veille des jours de dépôt.



Pour plus de détails:

Consultez le site web

moneaumonpuits.ca

Communiquez avec votre Municipalité

418-259-7228

Surveillez le site web et Facebook

www.stfrancois.ca



Centre de recherche
du CISSS de
Chaudière-Appalaches

CIRUSS
Centre interdisciplinaire
sur le cancer et les services associés
pour les communautés rurales
UQAR



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud
Québec

Déclenchement des élections fédérales : fermeture du bureau de Montmagny

À la suite du déclenchement des élections fédérales aujourd'hui, le bureau de Montmagny fermera ses portes pour la durée de la campagne électorale. Toutefois, les citoyens peuvent être assurés que les services offerts par le bureau du député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, demeureront accessibles. Mme Denise Bossinotte continuera d'accompagner les citoyens par téléphone, par courriel ou en présentiel au bureau de Rivière-du-Loup afin d'assurer un suivi efficace de leurs dossiers. Il n'y aura donc aucune interruption des services aux citoyens.

Pendant cette période, Bernard Généreux sera sur le terrain pour aller à la rencontre des citoyens, incluant désormais ceux de la MRC du Témiscouata. Il se réjouit d'échanger avec eux et de discuter des enjeux qui leur tiennent à cœur.

«Je suis enthousiaste à l'idée d'être sur le terrain pour échanger directement avec les citoyens et entendre leurs préoccupations. Mon équipe et moi nous engageons à maintenir une présence forte partout dans la circonscription.



Cette campagne est une occasion unique de réaffirmer notre engagement à défendre les intérêts des Québécois et des Canadiens», a déclaré Bernard Généreux.

Bernard Généreux mènera cette campagne aux côtés de son chef, l'honorable Pierre Poilievre, et de l'équipe conservatrice afin de présenter aux citoyens la nouvelle plateforme du Parti conservateur du Canada. Plus que jamais, les défis auxquels fait face le pays nécessitent un gouvernement capable de prioriser et protéger les intérêts de tous les Canadiens et Québécois. C'est avec cette vision que Bernard Généreux s'engage dans cette élection.

Les citoyens qui souhaitent obtenir des services pourront le faire à travers le bureau de Rivière-du-Loup, aux coordonnées suivantes :

277, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, numéro de téléphone 1 800 668 1280.

Source : An Nguyen, adjointe aux communications
Bureau du député Bernard Généreux



**DAREM
CONSTRUCTION**

RBO : 5802-7756-01

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
SOUSSION GRATUITE**

Dave Rémillard, prop.
418-291-2927
daremconstruction@gmail.com



Programmation Printemps 2025 d'activités éducatives à l'AQDR Montmagny-L'Islet

L'Association québécoise de défense des droits des retraitées et préretraitées (AQDR) du secteur Montmagny-L'Islet vous dévoile sa programmation hivernale d'activités pour informer la population sur des sujets diversifiés qui abordent les préoccupations des 50 ans et plus et sensibilise à leurs droits. Gratuit et ouvert à tous*. Réservation obligatoire.

MONTMAGNY SECTEUR NORD

Le Mercredi 16 Avril 2025 9h00 - *MES FINANCES PERSONNELLES* par Mélanie Rioux de l'organisme Espace Finance, au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Le mercredi 7 Mai 2025 9h00 - *C'EST QUOI LE PARKINSON* par Anne-Sophie Thibault de Parkinson Québec, au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Le jeudi 15 Mai 2025 9h00 - *LES SERVICES SANTÉS OFFERTS PAR VOTRE PHARMACIEN* par Claire De Coninck, infirmière clinicienne, Pharmacie Jean Coutu, au restaurant LaFontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

Le mercredi 28 Mai 2025 9h00 - *SÉCURITÉ INCENDIE* par Charles-Olivier Émond, préventionniste, au restaurant Lafontaine à Montmagny. Formule Déjeuner-Conférence.

AUTRES SERVICES

Rendez-vous aux 2 semaines à 10h30 - *CAFÉ-CAUSERIE* par l'AQDR sous forme d'atelier à notre bureau du 160, boul. Taché Est de Montmagny & sur la plateforme virtuelle Zoom. Dates à venir.

Sur rendez-vous - *AÎNÉS BRANCHÉS, SOUTIEN INFORMATIQUE TÉLÉPHONE, TABLETTE, PORTABLE* par l'AQDR dans la plupart des municipalités et villes du territoire. Informez-vous!

Nos coordonnées - Téléphone: 418 291-4642 Courriel: info@aqdrmontmagny.org Site web : www.aqdrmontmagny-lislet.org . Adresses: 160, boulevard Taché Est, Montmagny

ou 438, route de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli

*Pour avoir accès à toutes nos activités, merci de devenir membre de l'AQDR au coût de 20\$ par an.

Source : Sabrina Gonthier, co-directrice
AQDR Montmagny-L'Islet



EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE

JRM
Jacques & Raynald Morin Inc.

230, 6e Avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél. : (418) 248-0937
info@jrmorin.com

**SOUSSION
GRATUITE**



Élections municipales 2025

Séances d'information virtuelle pour les candidates et candidats qui songent à se présenter

Le ministère des Affaires municipales lance une initiative pour encourager les candidatures

**TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.**

PRÉSENTE-TOI



Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé le 6 mars une série de séances d'information virtuelles destinées aux citoyens de la Chaudière-Appalaches qui envisagent de se présenter aux élections municipales de 2025.

Des rencontres pour comprendre le fonctionnement municipal

Ces séances visent à informer les aspirants candidats sur plusieurs aspects essentiels de la vie politique municipale :

- Le fonctionnement du conseil municipal
- Les compétences municipales
- Les tâches associées aux différentes fonctions
- Les démarches pour poser sa candidature
- Les ressources d'accompagnement disponibles après l'élection

Calendrier des séances virtuelles

Date	Heure
Vendredi 11 avril 2025	9h
Lundi 12 mai 2025	16h30

Comment participer

Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur la page Québec.ca consacrée aux Élections municipales 2025. Une infolettre est également proposée pour recevoir des informations sur les séances à venir et sur le processus de mise en candidature.

Une campagne pour diversifier la représentation

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne « Tu aimes ton coin, va plus loin! » lancée en novembre dernier par le MAMH. Cette campagne vise à susciter l'intérêt des citoyens pour les quelque 8 000 postes électifs au niveau municipal, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.

État de la représentation en Chaudière-Appalaches

Les données des élections municipales de 2021 en Chaudière-Appalaches révèlent plusieurs défis :

- 693 postes sur 965 ont été pourvus sans opposition
- Seulement 15,8% des postes de maire étaient occupés par des femmes
- Les femmes occupaient 33,5% des postes de conseiller municipal
- L'âge moyen des élus était de 51,4 ans pour les conseillers et 57,6 ans pour les maires

À consulter

Pour plus d'informations sur les démarches à entreprendre pour poser sa candidature, consultez le site www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca. ☀

Sébastien Vaillancourt B.A.A.

418 710-5007

sebastienvaillancourt@outlook.com

comptabilité VIP



Services comptables | Impôts des particuliers

Célébration du 97^e anniversaire de l'abbé Jacques Simard

Un parcours marqué par la soif de connaissance et de transmission

Au fil des décennies, l'abbé Jacques Simard a incarné un modèle de prêtre engagé, passionné par le savoir et profondément ancré dans sa mission pastorale. En plus de son travail d'enseignement, il s'est dédié à la préservation du patrimoine religieux, notamment en contribuant à la reconstitution du vestige de l'ancienne église de Pointe-à-Lacaille et à la création d'un musée religieux à l'église Saint-Thomas de Montmagny.

✍️ par Raynald Laflamme

La célébration de ce 97^e anniversaire a permis non seulement de saluer un demi-siècle de service sacerdotal, mais aussi de rappeler l'importance de son héritage spirituel et culturel. Alors que l'abbé Jacques Simard approche de son centenaire, la communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud peut être fière de compter parmi ses fils un homme qui a incarné avec tant d'éloquence les valeurs de foi, d'éducation et de dévouement.

Né à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 18 février 1928, de Willie Simard et Angéline Campagna, l'abbé Jacques Simard a consacré sa vie au sacerdoce et à l'enseignement. Ordonné prêtre le 21 juin 1953 par Monseigneur Bruno Desrochers, il a marqué de son empreinte plusieurs générations par son engagement pastoral et sa rigueur intellectuelle. Titulaire d'un impressionnant parcours académique - un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en pédagogie, une licence en lettres et un diplôme en littérature francophone contemporaine -, il a enseigné à l'Externat classique de Montmagny, au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière ainsi qu'au Cégep de La Pocatière pendant 32 ans.

L'abbé Simard a également exercé son ministère comme curé de Rivière-Ouelle de 1976 à 1986, puis curé de Saint-Thomas de Montmagny de 1986 à 2000, où il s'est distingué par son implication dans la conservation du patrimoine religieux et dans l'organisation des Fêtes du 350^e anniversaire de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud. Son engagement envers la communauté a laissé une empreinte indélébile dans la région. ☀️

Le dimanche 23 février, la communauté chrétienne s'est rassemblée à Saint-François pour célébrer le 97^e anniversaire de l'abbé Jacques Simard, une figure marquante au sein de l'église Sainte-Anne. Parents, amis et fidèles se sont joints à Mgr Pierre Goudreault pour souligner avec gratitude la vie sacerdotale de cet homme de foi, de culture et de service.

✍️ par Raynald Laflamme

Une célébration empreinte de reconnaissance

Lors de la célébration eucharistique présidée par Monseigneur Pierre Goudreault, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'assemblée a accompagné l'abbé Jacques Simard dans son action de grâce. Dans son homélie, M^{gr} Goudreault a souligné les qualités exceptionnelles de ce prêtre, notamment son engagement. Il a rappelé les nombreuses raisons pour lesquelles l'abbé Simard rendait grâce à Dieu, notamment son riche parcours en enseignement et sa pastorale marquée par l'accompagnement des jeunes et des couples.



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

La communauté rend hommage à un fils de Saint-François



Capture vidéo: Raynald Laflamme

L'abbé Jacques Simard a livré de bons mots de ses trois confrères prêtres : « Ce sont mes 3 arbres qui me restent pour me soutenir dans la forêt qui est presque complètement disparu de mes confrères. »

« Alors ce matin, Jacques on veut te souhaiter sûrement nos meilleurs vœux pour ton 97^e anniversaire en demandant au Seigneur de continuer à te combler de ses émulsions et on se donne rendez-vous sûrement ici pour ton 100^e anniversaire. Alors, donc ensemble, en célébrant cette eucharistie ce matin, demandons au Seigneur qu'il nous aide à grandir dans l'action de grâce, comme pour l'anniversaire de Jacques, mais aussi dans l'amour. Qu'il nous donne cette force d'aimer comme lui nous l'a enseigné. », a déclaré Monseigneur Goudreault devant une assemblée reconnaissante.

L'abbé Jacques Simard, visiblement touché par cet hommage, a pris la parole avant la bénédiction pour exprimer sa gratitude.

« Merci Monseigneur, vous avez toujours été attentif à tout ce qui est humain. C'est une qualité fondamentale qui vous a bien servi, qui nous sert actuellement parce que vous êtes proche de nous et qui devra vous servir davantage pour les années qui viennent. Et merci aussi de votre générosité et des paroles que vous avez prononcées tout à l'heure et des prières.

« Je veux remercier également les 3 prêtres qui restent à l'heure actuelle mes amis, car je n'en ai plus de prêtre avec qui j'ai vécu, sauf un qui a 99 ans et qui demeure à Saint-Jean-Port-Joli qui est un confrère de classe.

Michel [abbé Michel Talbot], j'ai marié ses parents.

Daniel [abbé Daniel Ouellet], je l'ai eu comme élève et aussi comme vicaire et comme ami. Christian [abbé Christian Bourgault], il est ordonné quand j'ai été curé à Saint-Thomas de Montmagny et il a été vicaire pendant 12 ans avec moi, passés à travers les problèmes que nous avons eu à rencontrer à Montmagny.

« Voilà, ce sont mes 3 arbres qui me restent pour me soutenir dans la forêt qui est presque complètement disparu de mes confrères. », a-t-il déclaré.

« Je veux remercier également

Réjean [Pellerin] qui a eu cette idée à laquelle je ne m'attendais pas du tout. Il m'a demandé la permission pour faire une messe à Saint-François.

« Je remercie ma famille et tous les amis ici présents dans l'assistance, qui ont bien voulu me soutenir et aussi venir prier avec moi.

« Et je remercie aussi toutes les autres personnes de Saint-François qui sont revenues à la chapelle, aux messes de la chapelle que je disais à l'époque, dans les années 53, et qui ont continué de pratiquer ici [à l'église du village].

« Un grand merci à la chorale également qui s'est déplacée pour chanter ma fête. Et bien, on va continuer la messe et vous dire: Un au revoir! » a-t-il conclu sous les chauds applaudissements de l'assemblée.

La célébration s'est conclue dans une atmosphère fraternelle, alors que fidèles et proches se sont rassemblés autour de l'abbé Simard pour immortaliser ce moment mémorable avec des photos de groupe et des échanges empreints de gratitude. La fête s'est poursuivie à la Maison de la paroisse pour un diner communautaire qui a été partagé par quelque 80 personnes.

L'abbé Jacques Simard demeure un véritable trésor vivant pour sa communauté, et son 97^e anniversaire restera gravé dans les mémoires comme une célébration de l'amour, du service et de la foi. ✿



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Mathieu RIVEST

DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
■ mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Édifice Claude-Bécharde
418 492-7730 | Sans frais : 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
■ mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Chantal Dubé
Conseillère en hébergement



418.248.1517 #1
418.234.2941
mma-location@batisseurs.ca
100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9

batisseurs.ca    Près de vous, près de chez vous



MAXMAR

Entretien intérieur et extérieur

9430-0506 Québec inc.
Maxime Dionne et Marie-Ève Moreau
418 472-0666 • maxmar0666@hotmail.com

On prend soin de vos travaux de maintenance Intérieure et extérieure

TERRASSEMENTS
JONCAS & FRÈRES inc.



Depuis plus de
30
ans

RBQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENTIELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore




SPECIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ALLANT JUSQU'À **5 500\$**
À l'exception des constructions neuves.




INSTALLATEUR AUTORISÉ: **BIONEST System**  **HYDRO-KINETIC**

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre à pelouse
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

418 248-2585 www.joncasetfreres.com



Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIXS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0
Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



FENESTRATION ROY INC.

RBQ : 5642-5242-01

418-291-2512

RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
ET
SPÉCIALISTE RÉPARATION INSTALLATION
PORTES ET FENÊTRES

fenestrationroy@gmail.com

En préparation à la canonisation de Carlo Acutis

Le Vatican s'apprête à célébrer un événement exceptionnel: la canonisation du bienheureux Carlo Acutis, surnommé le « cyber-apôtre » des miracles eucharistiques et des apparitions mariales. Un adolescent dont la foi remarquable et la passion pour l'informatique ont laissé une empreinte indélébile.

✍ par Raynald Laflamme

Carlo Acutis, né le 3 mai 1991 à Londres et décédé à 15 ans le 12 octobre 2006 à Monza en Italie des suites d'une leucémie, est vénéré comme bienheureux par l'Église catholique. Sa fête annuelle est célébrée le 12 octobre. Il a été proclamé bienheureux pour son engagement fervent à promouvoir les miracles eucharistiques à travers le monde, utilisant ses compétences informatiques pour documenter et diffuser ces événements.

Si sa santé lui permet, le pape François présidera lui-même la cérémonie de canonisation le 27 avril prochain à Rome, durant le Jubilé des adolescents qui se tiendra au Vatican du 25 au 27 avril 2025. Cet événement marquera un moment historique pour l'Église et pour tous ceux qui ont été touchés par l'exemplaire dévotion de Carlo Acutis.



Une exposition et une conférence à l'église de Saint-François

La population est invitée à une exposition et à une conférence sur le bienheureux Carlo Acutis offerte gratuitement par madame Louise Normandeau. La première sera offerte le jeudi 10 avril à 15 heures, puis sera reprise le vendredi 11 avril à 19 heures. Une célébration eucharistique suivra chaque présentation.

C'est une invitation de votre Église paroissiale. Bienvenue à tous. ☀

Tout changement engendre un stress qui, avec l'âge, devient plus difficile à gérer

Comme la nature nous le démontre, la vie est un changement perpétuel qui nous amène tous à vivre des périodes de questionnements et de stress à un moment ou un autre de notre parcours. Le deuil, la séparation, les maladies et le déménagement seraient, selon plusieurs études, les événements les plus stressants de la vie.

Le vieillissement est un processus permanent qui entraîne un grand nombre de changements et de transitions

qui peuvent être parfois une source d'inquiétude pour certains. Tout changement engendre un stress qui, avec l'âge, devient plus difficile à gérer puisque les ressources sont souvent moins disponibles.

La plupart du temps, on arrive à s'adapter. Cependant parfois, les signes de stress persistent et peuvent affecter notre vie, notre santé et nos relations sociales. Si vous ou un de vos proches âgés traverse une période de changement difficile, n'hésitez pas à communiquer avec le travailleur du milieu Steve Gobeil du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, qui saura vous accompagner et vous faire connaître des ressources présentes dans la région : 418-248-7242 poste 106 ou le guichet d'accès du Réseau de la santé au 811 option 2.

Source : Steve Gobeil, Travailleur de milieu
ITMAV service le Veilleur



- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3A1
418 248-3634 | 418 248-1800
mario@corriveaumariotech.com



MARIO THÉBERGE
Propriétaire

**Clinique
de l'Audition**

Bois & Associés audioprothésistes

*Aider chaque personne
à mieux entendre!*

Test de dépistage
auditif sans frais*

(*offre permanente)



Prenez rendez-vous : 418 248-7077

Montmagny
83, boul. Taché Ouest

cliniqueaudition.com

On est prêt!
Et vous?

#semelajoie

www.famillelajoie.com

Jardiner. Aménager. Entretien. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124

**CENTRE
DENTAIRE
HUDON**

POUR UN SOURIRE EN SANTÉ

418 248 2422

WWW.CENTREDENTAIREHUDON.CA

5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY



Ça sent le printemps! Sème Lajoie!

Nous revenons une fois de plus avec les tendances horticoles 2025. Il est nécessaire de s'adapter et d'évoluer avec notre environnement plutôt changeant ces dernières années. L'horticulture nous apprend beaucoup, et ce tous les jours! Voici un aperçu des tendances les plus inspirantes!

✍ par Véronique et l'équipe Lajoie

1. Plantes comestibles et locales

Il y a une forte demande pour des plantes comestibles, et particulièrement pour celles spécifiquement adaptées à notre climat! Des plantes comme les légumes à racines ou les plantes plus résilientes au froid (comme les choux ou les épinards) Avec un calendrier de semis bien planifié, on peut en cultiver plusieurs mois par année. Chez Lajoie, nous essayons la tomate Mavrick qui semblerait être plus résistante aux maladies fongiques. À mettre sur votre liste!

2. Jardinage durable et écoresponsable

Les pratiques durables continuent de prendre de l'ampleur. De plus en plus, notre équipe remarque que nos visiteurs délaissent les pesticides et les engrais chimiques pour se tourner vers des alternatives naturelles comme le compostage, la permaculture, et l'utilisation d'insectes bénéfiques pour la lutte contre les insectes nuisibles. Saviez-vous que nous intégrons chaque semaine au courant de notre production des insectes prédateurs. Ceci nous aide à garder nos

plants en santé, et surtout notre équipe!

3. Utilisation des plantes indigènes

Plusieurs jardiniers veulent créer des paysages plus naturels et favoriser la biodiversité. Cela signifie que beaucoup se tournent vers des plantes indigènes. Pour un milieu humide, nous aimons particulièrement le myrica gale qui tolère très bien ces milieux (bord de lac ou rivière), il éloignerait les moustiques et est appelé la muscade boréal! À essayer dans vos recettes!

4. Le jardinage facile, peu exigeant et surtout thérapeutique

Travailler avec des succulentes et cactus rend la tâche légère! Utiliser les bonnes plantes au bon endroit devrait être au cœur de vos réflexions-jardinage. Nourrir son sol vous rendra la vie plus facile. Évidemment, ce n'est plus à prouver; le jardinage est reconnu pour ses bienfaits sur la santé mentale, réduisant le stress et apportant un sentiment de connexion avec la nature.

En conclusion, ou plutôt pour débiter...

Comme c'est enivrant de repenser au printemps, aux découvertes que nous ferons dans nos plates-bandes. Votre équipe Lajoie travaille activement dans les serres à vous préparer un magnifique printemps. Je vous invite personnellement à visiter notre nouveau site web au www.famillelajoie.com.

On se voit à St-Vallier dès le 17 avril! ☀



Inscrivez-vous à notre infolettre sur le www.famillelajoie.com afin d'obtenir des informations privilégiées, les circulaires et le calendrier d'activités!

Aucun délai commencez vos travaux **dès aujourd'hui!**

150 000 pi² **prêts à partir**
de couvre-plancher **dès maintenant**

- céramique
- prélat
- bois flottant
- planchette de vinyle

Plus de 50 modèles de stores et toiles

DECO SURFACES L'ENTREPÔT
132, boul. Taché Ouest, Montmagny • 418.241.2002

Les étoiles de la persévérance

par Camille Langlois



Le 25 février, tous les élèves de l'école se sont réunis dans le gymnase pour la remise des méritas de la persévérance. Bravo à tous! Voici les noms des méritants.

Pour le préscolaire : Hubert Savard, Mathias Turuy, Hugo Fiset, Nathan Blais, Théodore Goupil et Laurent Chabot

1re année : Jade Lamonde et Dextter Sanchagrin-Bernier

1re et 2e année : Sarah-Maude Godbout et Maélie Roy

2e année : Anaé fiset et William Boissonneault

3e année : Jade Gonthier et Noah Grenier

4e année : Kelly Poirier et Lucas Théberge

5e année : Jackson Chouinard et Émy-Lee Carrier

5e et 6e année : Edward Laliberté et Cédric Roy

Service de garde : Eya Sohia et Raphaël Carrier

Entrevue avec madame Karène Alexis

par Edward Laliberté et Adam Chamberland

Madame Karène est éducatrice en milieu scolaire au service de garde. Elle intervient auprès des amis, elle anime des activités, aide les élèves à apprendre et elle sécurise leur milieu pour qu'ils soient bien. Elle travaille dans notre établissement depuis quatre mois seulement. Elle cherchait un travail et elle a eu cette opportunité alors elle l'a prise.

Comme formation, elle a un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée. Elle trouve ça passionnant de travailler dans une école et elle ne s'ennuie pas. Elle trouve parfois difficile de gérer des conflits. Dans ses moments libres, celle-ci lit, elle passe du temps avec ses enfants. Elle en a deux, Keyji qui a 11 ans et Kaëron qui a 7 ans. Avant, elle habitait à l'Île de La Réunion qui fait partie de la France. Elle est arrivée au Québec à 24 ans. Maintenant, elle habite à Saint-Pierre. Merci pour ton bon travail madame Karène!

Un don de l'entreprise Emballages L & M

par Antoine Marceau

Le 27 février 2025, lors d'un rassemblement au gymnase, monsieur Guillaume Jean est venu remettre un montant de 3 000\$. Celui-ci servira à l'achat d'iPads pour le service de garde et aux élèves afin d'apprendre toujours plus avec la technologie. Tous les élèves leur disent un gros merci!

Cueillette de bouteilles

par Marguerite Laflamme et Laurence Marceau

Le samedi 10 mai, il y aura une cueillette de bouteilles vides à notre école. C'est une date à mettre à votre agenda. Des équipes iront chercher vos bouteilles sur vos galeries. Merci de garder vos bouteilles pour nous encourager dans notre projet de voyage à Montréal.

La semaine du français

par Marguerite Laflamme et Laurence Marceau

Du 17 au 21 mars, il y a eu la semaine du français pour souligner l'importance de la langue française. Le lundi, les élèves ont pu faire de la lecture à leur endroit désiré dans l'école. Le mardi, le mercredi et le jeudi, il y a eu différentes activités comme scattogories, chanson trouée et dictée sans faute. Le vendredi, les élèves ont pu lire au gymnase dans le noir. C'était une belle façon de faire la promotion de notre langue.



UN PROJET BD POUR LES ÉLÈVES DE 3E ET 4E ANNÉE

par Marguerite Laflamme et Laurence Marceau



Durant les mois de janvier et février, les élèves de 3e et 4e année ont fait un projet sur les bandes dessinées. D'abord, ils ont lu plusieurs bandes dessinées d'auteurs québécois. Les jeunes les ont analysées pour comprendre comment on écrit ce type de livres. Ensuite, ils ont fait l'écriture d'une bande dessinée sur Pixton, une application. Puis, ils ont confectionné une boîte sur leur univers préféré. Aussi, ils ont réalisé des onomatopées en art plastique. Finalement, le 26 février, les élèves étaient fiers de présenter leur travail devant leurs parents. Bravo pour ce magnifique projet!

Tournoi de hockey par Camille Langlois



Le 14 mars, monsieur Patrice a formé une équipe de hockey avec dix-sept élèves de 4e, 5e et 6e année de Saint-François et Berthier-sur-Mer. Les deux gardiens seront **Xavier Leclerc** et **Gabriel Simard**. Voici les joueurs : **Ismaël Leclerc, Louis-David Bonneau, Éli Berthelot, Charles-Édouard Morin, Adam Chamberland, Félix Boissonneault, Mathéo Morin, Louis Gaudreau, Arnaud Gamache, Marc-Édouard Labrecque, Samuel Martin, Théo Landry, Benjamin Guimont, Victor Turbide et Louis St-Amant**. Ils ont fait un tournoi avec d'autres écoles, soit Saint-Charles, Saint-Pie X et Beaumont. Ils ont adoré leur expérience.

Glissades Tewkesbury par Camille Langlois

Le vendredi 28 février, les élèves de la 1re année à la 6e année sont allés glisser aux glissades Tewkesbury à Stoneham. Ils ont éprouvé beaucoup de plaisir. C'était une bonne façon de commencer la semaine de relâche.



Histoire et patrimoine d'ici

Dans la chronique Histoire et patrimoine d'ici, Jacques Boulet de la Société de conservation du patrimoine nous livre un texte sur Herménégilde Morin – Un architecte méconnu. Dans cette première partie de deux, le texte est agrémenté de la photo du couple Herménégilde Morin et Helmina Joncas tirée des archives personnelles de Louise Bonneau. Monsieur Herménégilde était le cousin de son arrière-grand-mère, son cousin au 4^e degré.

Le Club Richelieu remet 1440\$ à l'école La Francolière

(R.L.) Le Club Richelieu Montmagny a remis 1440\$ à l'école La Francolière grâce à la tenue d'un bingo spécial. La somme versée servira à financer des jeux pour la cour de l'école primaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Élisabeth Gaudreau, orthopédagogue à l'école La Francolière, a reçu le chèque de Christian Drapeau, vice-président aux Finances du club Richelieu Montmagny. ☀



Herménégilde Morin, fils de Célestin Morin et de Adèle Boissonneault est né à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 28 mars 1859. Dans son jeune âge il a probablement fréquenté l'école de l'arrondissement scolaire numéro 4 située dans la partie ouest du rang nord à Saint-François où ses parents cultivaient une terre. Par la suite il est difficile de savoir comment et à quel endroit il a complété sa formation académique. Dans les documents transmis par la succession de Luc Joncas, son beau-père, dont La Société de conservation a hérité, il y a des cahiers avec des dessins de tout genre concernant les différents styles de décor et de construction. Ces documents, publiés à Paris en 1877 et ayant appartenu à Herménégilde Morin, nous indiquent que le jeune homme a bénéficié du savoir-faire de spécialistes en sculpture et en architecture auprès desquels il a fait son apprentissage.

Selon la coutume de cette époque, faute d'école d'art ou de faculté universitaire, la seule façon de faire un apprentissage traditionnel dans ces disciplines était de fréquenter l'atelier d'un maître réputé

qui recrutait ses apprentis en leur faisant signer un contrat de quatre à six ans à la fin duquel ils obtenaient un diplôme de notaire, de médecin, d'architecte ou d'arpenteur. Cependant aucun écrit ne nous permet de savoir dans quel atelier d'architecte le jeune



Herménégilde Morin et Elmina Joncas - 1885.
Collection Louise Bonneau.

PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE SABLAGE AU JET DE SABLE

Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483

292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0



PRODUITS LOCAUX BIO

FRUITS, LÉGUMES, PRODUITS
TRANSFORMÉS

Des produits frais et
biologiques directement à
votre table.

VENTE À L'ANNÉE!

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne : www.valleedesprairies.com

Livraisons :

- Alimentation St-François
- À domicile
- Plusieurs autres points de livraison

99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

UN ARCHITECTE MÉCONNU

Herménégilde Morin a fait son apprentissage. Dans la décennie 1870 il lui était possible de prendre engagement auprès de Ferdinand Villeneuve à Saint-Romuald, ou auprès de Charles Baillairgé, Joseph-Ferdinand Peachy, François-Xavier Berlinguet et David Ouellet, tous résidents à Québec.

En 1881, selon les notes historiques¹ sur la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud rédigées par mademoiselle Émilie Boivin, la première historienne de notre paroisse, Herménégilde Morin a construit en 1881² un édicule sur le rocher en face de l'ancien presbytère pour protéger le christ de François Baillairgé réalisé en 1798. Cet abri de plan octogonal, surmonté d'un toit conique d'où émerge un épi faitier, décoré de fines sculptures à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur nous révèle que ce jeune homme est un artiste de grand talent. Encore aujourd'hui en parfait état de conservation cet édicule fait l'admiration de tous et contribue à rehausser la renommée de l'ensemble du site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Néanmoins, en dépit des grandes qualités de cette réalisation, son talent demeure longtemps méconnu. Faute d'obtenir des contrats dans l'immédiat, il se voit contraint de chercher un autre moyen de gagner sa vie.

En 1883 il achète un terrain³ au nord de la rivière du Sud sur le lot 109 à l'est de l'actuelle montée de Saint-François, pour y



L'édicule du Rocher construit par Herménégilde Morin en 1881.

construire un moulin à farine qui fonctionnera à la vapeur. De même en 1888⁴ il achète une autre parcelle de terrain pour agrandir le précédent afin d'y ajouter un moulin à scier le bois. Il s'ensuit que l'évaluation municipale⁵ de sa propriété augmente au rythme des constructions. Dans les documents transmis par la succession de Luc Joncas, il y a un cahier de compte de monsieur Morin dans lequel il a inscrit ses recettes pour le sciage de piquets, de pieux, de planches et de madriers pendant les années 1893-94-95. Malheureusement en 1896, au prône du dimanche de la Quasimodo, les paroissiens apprennent par leur curé que le moulin à scie de monsieur Morin a été la proie des flammes. Ce moulin n'a jamais été reconstruit et la valeur de ses propriétés est constamment dévaluée. Dans les années sub-

séquentes, selon les archives municipales, le terrain est finalement récupéré par l'ancien propriétaire.

Entre-temps Herménégilde Morin cherche constamment à obtenir d'autres contrats de construction. En 1885, il soumissionne en vain pour construire le presbytère de sa paroisse natale dont les plans ont été réalisés par l'architecte David Ouellet. En 1886, comme architecte, il signe les plans de l'église de Saint-Léon de Standon conjointement avec Joseph Saint-Hilaire et il obtient également le contrat de réalisation qu'il complète en 1887-88 alors qu'il réside à cet endroit. En 1890 il réalise⁶ une maison d'école pour la commission scolaire de Berthier. En définitive, pendant toutes ces années il obtient bien peu d'encouragement dans le domaine de sa compétence professionnelle. ✨

- 1 Émilie Boivin, notes historiques sur la paroisse de Saint-François-de-la-rivière-du-Sud
- 2 Jacques Boulet, Le site institutionnel classé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, 2001
- 3 Joseph-Stanislas Gendron, 27 février 1883
- 4 Joseph-Stanislas Gendron, 17 avril 1888
- 5 Archives municipalises de 1883 à 1896
- 6 Joseph-Stanislas Gendron, 17 mai 1890

Alimentation
ST-FRANÇOIS
--- • ---

LUNDI AU MERCREDI – 6 h à 20 h
JEUDI AU VENDREDI – 6 h à 21 h
SAMEDI – 7 h à 21 h
DIMANCHE – 7 h à 20 h

Chloé et Simon-Pierre pour vous servir
f Dépanneur Servi-Express St-François
418-259-1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS

Surveillez nos offres de mets préparés en épicerie
Notre comptoir viande vous attend

SAQ
AGENCE

| Café

Propane Rapid Gaz
Point de dépôt et cueillette Purolator



Un jeune Magnymontois reçoit une bourse d'études de ClicAssure



Photo Cégep de Sainte-Foy

(R.L.) **Xavier Fiset**, étudiant au Cégep de Sainte-Foy, figure parmi les cinq lauréats du programme de bourses d'études de ClicAssure pour 2025. Ce programme vise à soutenir les étudiants québécois se destinant à une carrière dans le secteur de l'assurance, actuellement confronté à une pénurie de main-d'œuvre. Chaque récipiendaire, dont Xavier, recevra une bourse de 1 000 \$.

«Le talent est universel, mais l'opportunité ne l'est pas. Merci à ClicAssure de m'offrir cette opportunité de briller», a déclaré le jeune homme.

Xavier Fiset est le petit-fils de Ginette Caron et Denis Fiset, bien connus dans la région pour avoir été propriétaires de la boutique de vêtements Ginette et Denis.

Le programme de bourses d'études ClicAssure sera reconduit l'année prochaine, avec des inscriptions qui ouvriront à l'automne 2025. 🌸



L'école La Francolière est fière de participer, encore cette année, à la vente de billets pour le souper du partage.



Quand: samedi 26 avril 2025

À: compter de 17h00

Lieu: École secondaire Louis-Jacques-Casault

Adulte et enfant de 7 ans et plus: 12\$

0-6 ans: Gratuit

Notre école sera parrainée par les "Enfants d'coeur" pour le défi du 1000 km. Merci de nous encourager en achetant des billets! C'est pour une bonne cause. Pour les élèves de l'école, vous recevrez une feuille à remplir.

Vous pouvez contacter Marie-Eve Damphousse au 418-259-7762

courriel:

marieeve.damphousse@csscotesud.gouv.qc.ca



Avez-vous votre CARTE?



Cartes en vente à Saint-François

Le BINGO Richelieu est composé de:

- 3 lots réguliers totalisant 1600\$
- 1 gros lot variant de 1000\$ à 5000\$

Le BINGO est diffusé sur NOUS TV et en mode vidéo sur le web à richelieumontmagny.org le dimanche soir de 18h à 19h.

DES CARTES SONT EN VENTE

Alimentation St-François

335, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Dépanneur L'Arrêt Stop Ultramar

200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Patience et longueur de temps

En novembre dernier, je signalais un article dans l'Écho sur mon mandat en riziculture au Sénégal comme volontaire à UPA Développement international. Je vous donne les dernières nouvelles.

✍️ par Daniel Morin, volontaire UPA DI à Affiniam au Sénégal

La récolte du riz de 2024 a été bonne mais avec des rendements légèrement inférieurs à ceux de 2023. En assemblée générale au mois de février dernier, les villageois ont convenu des correctifs à apporter en 2025, particulièrement dans l'organisation du travail collectif. Ils ont à cœur ce projet qui remplit les greniers des quartiers et qui rapproche les deux communautés chrétienne et musulmane.

Bien que les travaux de la digue anti-sel que je mentionnais en novembre ne soient pas encore débutés, il semble bien qu'ils seront réalisés. Tous les papiers ont été signés et des équipes en charge des travaux sont venues prendre les mesures et les repères requis. Le nouveau gouvernement a cependant exigé un temps d'arrêt pour tous ses projets afin d'en examiner la cohérence.

Malgré ce temps d'arrêt, le gouvernement vient de mandater une de ses Sociétés d'État, la SODAGRI, pour voir à l'aménagement des rizières d'Affiniam, et ce avec la collaboration de la nouvelle coopérative et du CNCR, partenaire d'UPA DI au Sénégal. C'est un pas très important et le travail de notre comité depuis 2019 y est pour beaucoup; nous sommes prêts!

Au moment d'envoyer ce projet d'article à l'Écho, il n'y avait aucun nouveau développement des dossiers en cours. Il y en aura peut-être d'ici mon retour à Saint-François au début d'avril, je vous raconterai alors de vive voix. Pour le moment, je ne sais pas encore si je reviendrai à Affiniam pour poursuivre le travail. Les équipes du comité et de la coopérative veilleront au grain.

Je vous souhaite un bon printemps, au plaisir de vous revoir. ☀️

SODAGRI : Société de développement agricole et industrielle du Sénégal

CNCR : Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal

Recyclage de voiture

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Auto PLACE
MONTREAL

GARAGE MTY

ROSAIRE TANGUAY
rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200
Télec. : 418 472-1201

25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

IMPRIMERIE
DESIGN
LETTAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

2025

Avril

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 	2	3	4 Reprise du Chapelet Chapelle des Prairies 19 h  Bac bleu	5
6	7 Séance du conseil JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ	8 Cercle de Fermières Réunion 13h30 Maison de la paroisse 2e étage	9  Bac vert	10 Comptoir d'entraide Tous les jeudis de 13h à 15h Local 303 - Maison de la paroisse	11	12 
13	14 Tous les lundis ViActive Arrivée 13h-13h15 début 13h30	15	16  Bac brun	17 Tombée du journal 	18 VENREDI SAINT  Bac bleu	19
20 JOYEUSES PÂQUES! 	21 LUNDI DE PÂQUES	22 Jour de la Terre	23 Tous les mercredis Club FADOQ 13h30  Bac vert	24	25 Messe Chapelle des Prairies 19 h	26
27 	28 	29 Consultation publique 300° 18 h - 20 h Maison de la paroisse	30 PROFITEZ DU TEMPS DES SUCRES!			
					Sécurité routière	Soyez prudents!

Voici quelques nouveautés à votre bibliothèque

Albane

- Marie-Bernadette Dupuis

Même pas morte

- Geneviève Rioux

Le petit chien d'amour

- Nicola Killen

Dans mon sang

- Rebecca Makonnen



Un conte interactif à saveur maritime débarque à la bibliothèque du Rocher

(R. L.) La bibliothèque du Rocher convie les jeunes familles à un voyage extraordinaire ce printemps alors que le célèbre lapin de Pâques troque ses champs verdoyants pour le grand large. **L'aventure du lapin de Pâques en mer!** promet une expérience immersive qui transportera les jeunes spectateurs au cœur d'une épopée maritime captivante.

Ce conte interactif et musical, présenté par Marie-Claude Ouellet, auteure jeunesse et conteuse, en collaboration avec le musicien-créateur de sons Daniel Lacombe, invite les enfants à devenir acteurs de l'histoire. Grâce à des costumes et accessoires fournis sur place, les participants pourront plonger littéralement dans l'aventure, vivant des émotions fortes tout en s'amusant.

L'événement, qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec Fabula, contes et espaces créatifs de Saint-Jean-Port-Joli, aura lieu **le samedi 19 avril à 10h30** à la bibliothèque du Rocher. D'une durée de 30 à 45 minutes, cette activité gratuite ne nécessite aucune inscription préalable, permettant ainsi au plus grand nombre de profiter spontanément de ce moment culturel enrichissant.

L'Écho de Saint-François se joint aux organisateurs pour inviter les jeunes familles qui cherchent une activité stimulante et créative pour leurs enfants à venir découvrir cette nouvelle façon de vivre les contes traditionnels. Cette approche novatrice du récit promet non seulement de divertir, mais aussi d'encourager l'imagination et la participation active des jeunes spectateurs.

La bibliothèque du Rocher invite les familles à partager l'information dans leurs réseaux pour garantir le succès de cet événement culturel printanier. ✨



Nos heures d'ouvertures

Les lundis de 18 h 30 à 20 h 00 et les mardis de 13 h 30 à 15 h 30.

Bienvenue aux nouveaux bénévoles!

Suivez-nous aussi sur Facebook:

Bibliothèque du Rocher ✨

- Marie-Alex Paré, bénévole

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



Frédéric Jean
Maire

∴ Travaux publics
∴ Eau potable
∴ Déneigement
∴ Comité du 300^e



Mélyssa Talbot-Blais
Conseillère siège n° 1

∴ Office municipale d'habitation



Sandra Proulx
Conseillère siège n° 2

∴ Loisirs, vie communautaire,
∴ Nouveaux arrivants et immigrants
∴ Comité du 300^e



Jean-Guy Saint-Pierre
Conseiller siège n° 3

∴ Comité consultatif d'urbanisme
∴ Sécurité incendie



Jean-Yves Gosselin
Conseiller siège n° 4

∴ Comité consultatif d'urbanisme
∴ Société de développement
∴ Régie inter-municipale Anse-à-Gilles
∴ Politique familiale et aînés
∴ Habitations patrimoniales



Chantal Blanchette
Conseillère siège n° 5

∴ Ressources humaines,
∴ Gestion municipale



Isabelle Collin
Conseillère siège n° 6

∴ Loisirs, vie communautaire,
∴ Nouveaux arrivants et immigrants
∴ Comité d'établissement, La Francolière
∴ Comité du 300^e

Personnel municipal

Directrice générale et greffière-trésorière

Isabelle Mercier
Poste 202

Directrice adjointe

Linda Guimont
Poste 200

Chargé(e) de projets

Vacant
Poste 204

Responsable des loisirs

Alexis Chabot
Poste 203

Inspectrice municipale

Isabel Torres Ospino
Poste 204

Responsable des Travaux publics

Félix Paré
Poste 300

Directeur des incendies et Premiers répondants

Jacques héberge
418-241-6880

☎ 418-259-7228

✉ info@stfrancois.ca

🌐 facebook.com/stfrancoisdelarivieredusud

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le LUNDI 3 février 2025, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt-heures.

À laquelle sont présents : Messieurs Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre; Mesdames Chantal Blanchette, Melyssa Talbot Blais, Isabelle Collin, Sandra Proulx. Absence motivée : Jean-Yves Gosselin.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière est également présente

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du Conseil, il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 13 JANVIER 2025

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 13 janvier 2025 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS JANVIER 2025

Journal l'Écho, remboursement frais de poste

Permis 20,00

Location salle

Loyers 3490,00

Loyer CPE, novembre et décembre 2024 6050,00

Bar 1031,70

Dénonciation tonnage (Claude Simard) 513,88

Muni. Berthier, contrat déneigement 1^{er} versement 52377,00

Muni. Berthier, entraide incendie 840,78

Soupe au bouton, paniers Noël 495,00

FQM assurances inc., remboursement compte créditeur 995,17

MRC de Montmagny, subvention pacte rural Parc Franco-Fun 21178,50

TOTAL: 86 992,03

COMPTES À PAYER JANVIER 2025

Groupe Corriveau, remplacer chauffe-eau log. 530 1265,72

Muni. St-Pierre, frais d'analyse d'eau et déplacement 654,97

OH Région Montmagny, contribution 10% programme supp 33,85

Lafontaine, buffet soirée bénévoles 3040,46

Brandt, pièces pelle rétrocaveuse 193,95

Linde Canada, oxygène service premiers répondants) 251,11

Ultramar Arrêt Stop, essence 166,51

Jonathan Lamonde, remb. 101 km à 0,43\$ 43,43

Hydro-Québec

Éclairage public 569,84

Maison Paroisse (NV) déc. 127,34

Maison Paroisse (NV) janv. 104,87

Centre des Loisirs 2289,57

Clignotants 48,76

Climatisation Loisirs 273,58

Usine d'eau potable 7793,93

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Garage.....	1205,58	
Caserne incendie.....	1030,78	
Parc Olivier Tremblay.....	314,87	
Poste Ass. Morigeau.....	302,30	
Enseigne 4 chemins.....	75,84	
Compteur d'eau St-Pierre.....	35,32	14172,58
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage.....		135,19
Vidéotron		
Usine d'eau potable.....	163,16	
Bibliothèque.....	210,08	373,24
Énergir		
Garage.....	1274,96	
Maison Paroisse.....	2227,77	
Loisirs.....	2518,47	
Caserne.....	937,73	6958,93
Telus		
Ascenseur.....	131,64	
Regroupement de lignes (déc.2024).....	693,48	
Regroupement de lignes (janv. 2025).....	353,67	
Connexion affaires (déc.2024).....	532,13	
Connexion affaires (janv. 2025).....	376,03	2086,95
Visa, divers.....		8305,18
Ministre Revenu Québec, remise janvier 2025.....		18464,83
Ministre Revenu Québec, remise p.a. janvier 2025.....		578,25
Revenu Canada, remise janvier 2025.....		6862,23
Retraite Québec, remise janvier 2025.....		381,15
La Fabrique, loyer février 2025 Bibliothèque du Rocher.....		350,00
REMB. CELLULAIRES janvier 2025		
Isabelle Mercier.....	25,00	
Maxime Blais.....	25,00	
Stéphane Chouinard.....	25,00	
Jonathan Lamonde.....	25,00	100,00
L'Écho St-François, publication janvier.....		659,37
Tremblay Bois Mignault Lemay, hon. Prof.		
Promesse d'achat.....	1966,07	
Chemin du Lac-à-la-Hache.....	109,23	2075,30
Canadian Tire, papeterie, bac à rangement, sifflet (Loisirs).....		106,42
Enair Contrôle, verifier chambre froide Loisirs.....		367,94
Fabrication Blais Métal, plaque d'acier.....		29,28
Air Liquide, oxygène (Garage).....		199,55
Medial Service Conseil, honoraires forfait Mutuelle FQM.....		819,36
René Samson, changer lumières patinoire.....		2095,19
Outillage industriel Québec, réparation usine d'eau potable.....		770,77
DBO Expert, service d'inspection usine d'eau potable.....		113,80
Philippe Gosselin & Ass., diesel.....		13256,10
Bossé et Frère		
Location équipements Berthier.....	27594,00	
Location équipements St-François.....	16096,50	43690,50
Abrasifs JMB. fil solide acier, meules.....		1271,13
Monyvill, ramassage neige, multi déneigement.....		2003,44
A1 Hydraulique, pièce équipement.....		117,00
Linde Canada, oxygène (usine d'eau potable).....		3518,59
Boulons & Écrous, boulons.....		67,59
Vigil sécurité, central back up annuel (Loisirs).....		482,21
Constant Rosa, remb. factures service incendie.....		137,76
Les Concassés du Cap, matériaux granulaires.....		831,43
Paré Centre du Camion, pièce camion incendie.....		29,27
Novicom Technologies, location radios Berthier.....		310,43
OH Montmagny-Bellechasse, contribution 10% janvier 2025.....		34,05
Tetra Tech QI, hon. prof. chambre de mesure de débit.....		6173,97
Muni. Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....		590,28
CWA		
Réparer pompe Flygt poste Morigeau.....		9927,77

Remplacer 2 pieds de pompe poste Morigeau.....	10072,41	20000,18
Karl Théberge, remboursement facture service incendie.....		157,11
BuroPro Citation		
Copies facturables.....	78,73	
Papeterie, cartouche d'encre.....	234,86	313,59
Office d'habitation région Montmagny		
Contribution 10% 2019	862,54	
Contribution 10% 2020	1053,37	
Contribution 10% 2021	1747,04	
Contribution 10% 2022	640,40	
Contribution 10% 2023	496,30	4799,65
Alexis Chabot, remb. frais déplacement 120 km à 0,43		51,60
Christian Collin, support technique Bibliothèque.....		200,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho		126,89
Ministre Revenu Québec, remise CNT.....		319,54
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs		140,00
Jocelyne Noël, entretien bureau municipal janvier 2025.....		120,00
Réal Huot, géotextile non tissé.....		947,77
Molson Canada, bière (Loisirs).....		1631,23
Linde Canada, oxygène usine d'eau potable.....		1109,24
Vigil Sécurité, appel de service Loisirs.....		182,81
Macpek, pièces diverses équipements		687,52
GloboCam, pièces équipements.....		648,71
BMR, matériel divers		
Service incendie.....	76,17	
Pavillon Bédard	30,44	
Camion vidange.....	112,53	
Garage.....	29,61	
Loisirs.....	17,15	265,90
Ultramar Arrêt-Stop, essence.....		276,30
Alimentation St-François, bouteilles d'eau.....		29,72
Félix Paré, remb. frais déplacement 200km à 0,43\$.....		86,00
Pièces d'Auto GGM, mini ampoule, graisse (Garage).....		24,66
Régie L'Islet Montmagny, facturation décembre 2024.....		3997,71
Info-Page, IPA.....		97,21
TOTAL.....		180 352,88

Je soussignée, Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer tels que présentés.

5 ADMINISTRATION

5.1 VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions des articles 1022 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Montmagny, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie.

D'ORDONNER la vente des immeubles suivants pour défaut de paiement de taxes :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la Loi, au bureau de la MRC de Montmagny, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Montmagny et au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

5.2 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 450 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 19 FÉVRIER 2025

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par billets pour un montant total de 450 000 \$ qui sera réalisé le 19 février 2025, réparti comme suit:

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2942024	450 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2942024, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit:

1. les billets seront datés du 19 février 2025;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 19 février et le 19 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

2026	37 200 \$	
2027	38 800 \$	
2028	40 400 \$	
2029	42 000 \$	
2030	43 800 \$	(à payer en 2030)
2030	247 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2942024 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 février 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

5.3 AUTORISATION DE PAIEMENT

À la suite du dépôt du règlement d'emprunt le 19 février prochain.

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la directrice générale à payer Globocam pour l'achat du camion de collecte à chargement latéral.

5.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 297-2025 DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025

RÈGLEMENT NO 297-2025

Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières
ainsi que les tarifs des services pour l'année 2025

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du projet de règlement a été présenté à la séance régulière du lundi 13 janvier 2025;

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025 a été adopté lundi 16 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2025 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE I

Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite Municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète:

1. Qu'une taxe foncière générale de soixante-quinze sous (0,75\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 et prélevée pour l'année fiscale 2025 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.

2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous et 5 dixièmes (0,125\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 et prélevée pour l'année fiscale 2025 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
3. Qu'une taxe spéciale appelée «Ramassage de la neige» règlement No 1421995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent vingt dollars (120,00\$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2025, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
4. Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30,00\$) soit imposée sur chacune des résidences, immeubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage public.
5. Qu'une taxe de compensation au montant de cent soixante-cinq dollars (165,00\$) par bac vert de 360 litres (bac à déchets) et qu'une taxe de compensation au montant de cinq cent quatre dollars (504,00\$) par bac vert de 1100 litres soit imposée:
 - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.
6. Qu'une taxe de compensation au montant de quarante dollars (40,00\$) par bac brun (bac compost) soit imposée:
 - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins d'achat du bac brun (compost) réparti sur deux années.
7. Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-quatorze dollars (74,00\$) par bac brun (bac compost) soit imposée:
 - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; Pour les fins du service de collecte des matières compostables.
8.
 - A) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
 - B) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
9.
 - A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc, pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
 - B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
 - C) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758\$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 et prélevée pour l'année fiscale 2025 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
 - D) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 et prélevée pour l'année fiscale 2025 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.

- E) Qu'une taxe foncière spéciale de deux dixièmes, quatre centièmes et trois millièmes (0,00243\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2025 et prélevée pour l'année fiscale 2025 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur les biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. (Règlement 279-2021).
- F) Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-quatre dollars (54,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. Lorsqu'un immeuble n'est desservi que par l'aqueduc ou l'égout, le montant de la compensation sera réduit de 50% (27,00\$). (Règlement 279-2021).

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

	Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
A.	Résidence unifamiliale	1 unité
B.	Immeuble résidentiel autre que résidence unifamiliale	1 unité par logement
C.	Maison de chambres (gîte) incluant la résidence, ou résidence pour personnes âgées, ou résidence d'accueil, ou motel	1 unité plus 0,25 unité par chambre offerte en location
D.	Institution financière	2 unités
E.	Commerce d'alimentation, dépanneur	1 unité
F.	Casse-croûte	1 unité
G.	Salon funéraire	1,5 unité
H.	Pharmacie	1 unité
I.	Bureau de poste	1 unité
J.	Atelier	1 unité
K.	Salon de coiffure intégré à la résidence	0,25 unité
L.	Garage	2 unités
M.	Salle des loisirs	3 unités
N.	Quincaillerie et meunerie sur même complexe	7 unités
O.	Industrie ou entrepôt sans compteur d'eau	7 unités
P.	Industrie dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	6 unités + 1 unité par 400 m ³ /an industrie de fabrication de meubles _ minimum de 27 unités fabricant d'outillages _ minimum de 32 unités industrie de fabrication d'étagères _ minimum de 29 unités
Q.	Garderie, commerce dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	1 unité par 400 m ³ /an
R.	Exploitation agricole	1 unité par 6 unités animales maximum de 25 unités.
S.	Commerce de service intégré à la résidence non spécifiquement énuméré	0,25 unité par commerce

10. Tarif par «bâtiment» ou «résidence isolée» pour la vidange des boues des installations septiques.

Bâtiment Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées.

Résidence isolée Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2).

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour l'occupation permanente, par «bâtiment» ou «résidence isolée» (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent trente-neuf dollars (139\$) pour une occupation permanente et de soixante-neuf dollars et cinquante sous (69,50\$) pour une occupation saisonnière.

Toute vidange, autre que celles prévues au tarif de base, fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

11. Des travaux d'entretien ont été faits dans le cours d'eau Giasson ainsi que le cours d'eau Marceau.

Les propriétaires concernés se verront imposer une taxe spéciale portant la mention: « Entretien cours d'eau Marceau » et « Entretien cours d'eau Giasson ».

Les montants seront payables par chacun des contribuables concernés à même leur compte de taxes 2025 et seront répartis de la façon suivante:

Entretien cours d'eau Marceau

8890-17-7027 Fabienne Blais

4 402,04\$

Entretien cours d'eau Giasson

8788-41-0854	Marcel Langlois	457,11\$
8788-27-6718	Ferme du Patrimoine Théberge	10 700,68\$
8788-68-1326	Ferme Campagna inc.	11 771,96\$

ARTICLE II

1. Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles, si elles sont inférieures à trois cents dollars, en un seul versement, le 1er avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues le 1er avril, 1er mai, 1er juin, 1er août, 1er septembre et 1er octobre de l'année en cours.
2. Qu'un intérêt au taux de dix-huit pour cent (18%) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, trente jours après leur date respective d'échéance.

Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

ARTICLE III

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

ARTICLE IV

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement 297-2025 décrétant les taux d'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services municipaux pour l'année 2025.

5.5 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 DE L'OFFICE D'HABITATION MONTMAGNY-BELLECHASSE

La Municipalité a reçu de la Société d'habitation le budget pour l'année 2025. La proportion projetée pour la Municipalité est de 6 820 \$ qui représente 10 % du déficit.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le budget 2025 proposé par l'OHMB pour une contribution projetée de 6 820 \$.

6 LOISIRS**6.1 ACHAT D'UNE MACHINE À MOUSSE**

Lors de la dernière édition de la Foire au village, le député Monsieur Rivest et Monsieur le Maire ont fait compétition. Monsieur le député avait fait la promesse de déboursier le coût de la moitié d'une machine à mousse.

Après vérification, nous aurons 500 \$ pour l'achat de la machine à mousse.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'acheter la machine à mousse au montant de 1 708,77 \$ plus taxes.

6.2 ACHAT D'UN CABANON POUR LA PISCINE

L'été dernier, les ceintures de sécurité étaient étendues sur une corde sous le gazebo et parfois même au soleil.

Un cabanon de plastique de 8 X 6 serait idéal pour ranger le matériel de la piscine sécuritairement et à l'abri du soleil.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'acheter chez Canadian Tire un cabanon de plastique de 8 X 6 au coût de 999 \$ plus taxes.

6.3 RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL 2025

Le rendez-vous québécois du loisir rural est un événement annuel qui rassemble les travailleurs en loisir de tous les milieux ruraux de la province. C'est une occasion de formation, de réseautage et de partage d'idées pour les travailleurs en loisir.

Cette année, le rendez-vous québécois du loisir rural se déroule du 6 au 8 mai à la Cache à Maxime, à Scott en Beauce. Le coût de l'inscription est de 225 \$ et l'hébergement et de 425 \$ plus taxes pour les deux nuits.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Alexis Chabot à participer au rendez-vous québécois du loisir rural 2025 et de déboursier les frais d'inscription et d'hébergement.

6.4 PROJET GUETTE TA GLACE

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a élaboré et mis en place le projet Guette ta glace, qui vise à :

- Accompagner les municipalités dans la prise de données sur l'état des patinoires extérieures et les conséquences sur l'accès aux loisirs reliés aux patinoires;
- Soutenir et diffuser les meilleures pratiques d'entretien de la glace;
- Faciliter la communication et la compréhension en lien avec les changements climatiques pour les citoyens et citoyennes;
- Fournir de l'expertise aux municipalités souhaitant aller plus loin dans l'adaptation aux changements climatiques.

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) fournisse à la municipalité les outils suivants, sans frais (gratuitement) :

- L'accessibilité à un responsable du projet
- L'abonnement à l'application de communication pendant les hivers 2024-2025 et 2025-2026
- Un événement de lancement
- Un gala de fin d'événement
- Une bannière de participation au projet
- Un rapport (portrait) de l'état de la patinoire et celui des autres municipalités participantes

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à participer au projet Guette ta glace par :

- L'utilisation de l'outil de communication entre la municipalité et les citoyens faisant état de la ou des patinoire(s) et ce, de façon quotidienne (minimum 1 fois par jour pour indiquer l'état de la patinoire) pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026 (incluant la connexion à leurs médias actuels de communication si souhaitée)
- Rendre disponible un membre du personnel pour la formation sur l'outil de communication
- La participation à la promotion du projet avec leurs outils de communication existants (ex. page Web de la municipalité, Facebook, etc.) pour favoriser la participation de sa population
- La complétion de questionnaires et suivis en cours et à la fin du projet pour faire état des retombées de celui-ci

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite participer à la hauteur de sa capacité aux activités :

- De partage de bonnes pratiques d'entretien de patinoire (communauté de pratique)
- Réseautage avec les autres municipalités

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Isabelle Mercier, directrice générale, à signer au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du projet Guette ta glace.

7 TRAVAUX PUBLICS

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

8.1 SOUMISSION POUR FINALISER LE CHANGEMENT DE LA CONDUITE DE CHLORE (R-128-2024)

ATTENDU QUE lors des travaux de remplacement des équipements de la conduite de chlore, des erreurs de commande ont été constatées sur la soumission initiale (R-128-2024) émise en septembre dernier par l'entreprise ChemAction;

ATTENDU QUE pour finaliser les travaux nécessaires, une nouvelle soumission a été demandée à ChemAction;

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission # 48502 de ChemAction au montant de 732 \$ plus taxes pour terminer la réparation de la conduite de chlore.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR DÉCEMBRE 2024

Le rapport mensuel du service des incendies pour décembre 2024 est déposé au conseil.

9.2 EMBAUICHE D'UN POMPIER AU SERVICE INCENDIE

Le directeur du service incendie a soumis et recommandé à la Municipalité la candidature de monsieur Loïc Cright, résident de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, à titre de pompier au service incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la candidature de monsieur Loïc Cright et de procéder à son embauche selon les conditions discutées.

9.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FORMATION POMPIERS – PROGRAMME POMPIER 1 ET 2

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prévoit la formation de Loïc Cright, pompier, pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny

9.4 CHANGEMENT DE FOURNISSEUR POUR LES APPELS D'URGENCE AU SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite améliorer l'efficacité et la rapidité de la gestion des appels d'urgence reliés au service incendie;

ATTENDU QUE le fournisseur actuel ne répond plus aux besoins opérationnels et technologiques requis par le service incendie;

ATTENDU QUE l'entreprise CAUCA a soumis une offre de service pour l'application Survi-Mobile visant à optimiser la gestion des appels d'urgence et des interventions;

ATTENDU QUE l'offre de service inclut des fonctionnalités avancées adaptées aux besoins spécifiques de la Municipalité, telles que la géolocalisation, le suivi des interventions et une interface utilisateur simplifiée;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission de CAUCA au montant de 3 063,27 \$ plus taxes pour l'acquisition de l'application Survi-Mobile.

10 URBANISME

10.1 DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

ADRESSE : 786, chemin Saint-François Ouest

LOT : 3 475 263, 3 475 374, 3 475 411 du cadastre du Québec

DEMANDE #1 : La demande de dérogation mineure a pour objectif d'autoriser les rénovations et les constructions afin de se conformer aux nouvelles normes de bien-être animale qui entreront en vigueur fin 2029.

Toutefois, selon le Règlement de zonage, tout bâtiment d'élevage animal doit respecter une distance séparatrice minimale par rapport au périmètre urbain.

Dû à un manque d'information, la demande #1 est reportée au mois suivant.

ADRESSE : 591, chemin de la Rivière du Sud

LOT : 3 475 954 du cadastre du Québec

DEMANDE #2 : La demande de dérogation mineure a pour objectif de régulariser la situation du garage dont la corniche dépasse de 0,06 mètre la ligne de lot du voisin. Toutefois, selon le tableau 3 de l'article 5.32.1.1 du

Règlement de zonage, tout bâtiment doit respecter une distance minimale de deux (2) mètres par rapport à une limite de propriété.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure ainsi que les recommandations du comité d'urbanisme (CCU) inscrites sur le permis.

10.2 NOMINATION D'UN INSPECTEUR ADJOINT

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec la MRC de Montmagny concernant l'utilisation de ressources humaines pour le traitement de divers dossiers, notamment en matière d'inspection, d'urbanisme, d'environnement, etc.;

CONSIDÉRANT QUE l'émission des permis à l'égard des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (c.Q-2, r.35.2) sont confiées à la MRC de Montmagny dans le cadre de cette entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, par résolution, a désigné Isabel V. Torres Ospino à titre d'officier municipal responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme et de la réglementation régissant la mise en place des installations septiques et des puits d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny a procédé à l'embauche de M. FRANTZ ROZEFORT à des fonctions en inspection et urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne M. FRANTZ ROZEFORT à titre d'inspecteur adjoint et fonctionnaire désigné adjoint chargé, pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de l'émission des permis à l'égard des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (c. Q-2, r.35.2) à être délivrés sur son territoire ;

QUE M. FRANTZ ROZEFORT soit autorisé à appliquer les règlements municipaux sur les animaux et sur les nuisances;

QUE M. FRANTZ ROZEFORT soit autorisé à délivrer des avis et des constats d'infraction pour toute contravention à la réglementation dont il a la charge d'application;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à M. FRANTZ ROZEFORT et au directeur général adjoint de la MRC de Montmagny.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 MISE À JOUR PROJET 48 LOGEMENTS

12 CORRESPONDANCE

13 VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS SONT POSÉES PAR DES CONTRIBUABLES PRÉSENTS À LA SÉANCE DU CONSEIL SUR LES SUJETS SUIVANTS :

• 48 logements • Asphalte • Inspecteur

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil.

Il est présentement 20h20.

Frédéric Jean, Maire

Isabelle Mercier, Directrice générale et greffière trésorière

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING
1 888-812-6344

VIT inc.
 Opérations-Ventes | Operations-Sales
Matthew Bolduc
 matthew@vit-inc.ca
 www.vit-inc.ca

**25-1, RUE DE L'ÉTANG
 ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 (Québec) G0R 3A0**

☎ 418 472-1222
 ☎ 418 472-0871
 ☎ 418 291-3825

Pensez à renouveler votre adhésion

Toutes les adhésions reçues dans l'année en cours seront valides pour l'entière de l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. De plus, il sera possible de payer sa cotisation au coût annuel de 5\$ ou 10\$ pour 2 ans. ☀

Membre Organisme

Fabrique Saint-François
 Habitations patrimoniales de St-François
 Pompiers & Premiers Répondants
 Société de conservation du patrimoine de SFRDS

Membre Élite

Louis-Marie Garant
 Jean-Yves Gosselin
Membre Individu
 Agathe Beaumont
 Alain Blais
 Claudine Blais
 Huguette Blais
 Lise Blais
 Maxime Blais
 Christiane Bombardier
 Louise Bonneau
 Rachel Bonneau
 Frédérique Bouchard-Paré

Sylvie Boucher
 Christian Bouffard
 Francine Bouffard
 Huguette Bouffard
 Auguste Boulet
 Gilbert Boulet
 Jacques Boulet
 Kevin Boulet
 Éric Campagna
 Pierre Cauffopé
 Alexis Chabot
 Céline Chabot
 Josiane Chabot
 Germain Chouinard
 Raynald Corriveau
 Richard Côté
 Rosaire Couture
 Lise Dumas
 Claire Dutil-Fournier
 Suzie Fournier
 Jacques Garant
 Louis Garant
 Louis-Marie Garant
 Nicole Garant
 Aurèle Gendron

Membres 2025

Jonathan Gendron
 Olivia Gendron
 Guylaine Gonthier
 Jean-Yves Gosselin
 Rose Anne Goulet
 Israël Guillemette
 Réjean Guillemette
 Linda Guimont
 Lucille Kirouac
 Nicole Labonté
 Nicole Labonté (Couture)
 Cécile Labrecque
 Valérie Lachance-Masson
 Jacques Lacroix
 Manon Laflamme
 Marie Laflamme
 Raynald Laflamme
 Yves Laflamme
 Calixte Laliberté
 Monique Laliberté
 Jean-Yves Lamonde
 Lorraine Lamonde
 Paul-Émile Lamonde
 Justine Lauzier
 Denis Lemieux
 Normand Lesieur
 Dany Lessard
 Suzanne Mercier
 Julie Montminy
 Rémi Montminy
 Yvon Montminy
 Daniel Morin
 Claude Paré
 François Paré
 Lucie Paré
 Simone Paré
 Réjean Pellerin
 Louise Pellerin-Lamonde
 Herman Pelletier
 Mathieu Pelletier
 Christian Picard
 Gaby Picard
 Kathy Picard

Rémi Picard
 Francine Pomerleau
 Gilles Proulx
 Thérèse Racine
 Denis Rémillard
 Ghislaine Robin
 Augustin Roy
 Danielle Roy
 Élisabeth Roy
 Marc-André Roy
 Michel-André Roy
 Arianne Roy Brochu
 Rita Roy Lamonde
 Claude Simard
 Natacha Ste-Marie
 Jean-Guy St-Pierre
 Steve St-Pierre
 Lucette Tanguay
 Rosaire Tanguay
 Ghislaine Théberge
 Jacques Théberge
 Jacynthe Théberge
 Micheline Théberge
 Pauline Théberge
 Steve Théberge
 Victor Théberge
 Noëlla Tremblay

Liste à jour 21 mars 2025 ☀

Les allergies SAISONNIÈRES

☀ Qu'est-ce que la rhinite allergique saisonnière?

Les allergies saisonnières (rhinite allergique saisonnière) se manifestent avec le printemps au moment de l'éclosion des bourgeons et des fleurs qui libèrent du pollen dans l'air ambiant et se poursuivent jusqu'aux premiers gels.

Symptômes

Démangeaisons des yeux, du nez et du palais;
 Éternuements et écoulement nasal clair et abondant;
 Yeux rouges et larmoiements;
 Congestion nasale et maux de tête;
 Toux et essoufflement.

☀ Comment prévenir les allergies saisonnières?

Fermer les portes et les fenêtres de la maison pour éviter d'y faire entrer des pollens. Éviter les endroits comme les champs lors de la période de pollinisation. Conduire la voiture avec les vitres fermées, changer de vêtements après une activité au grand air et quitter l'endroit où l'on est lorsqu'on éprouve des symptômes d'allergie.

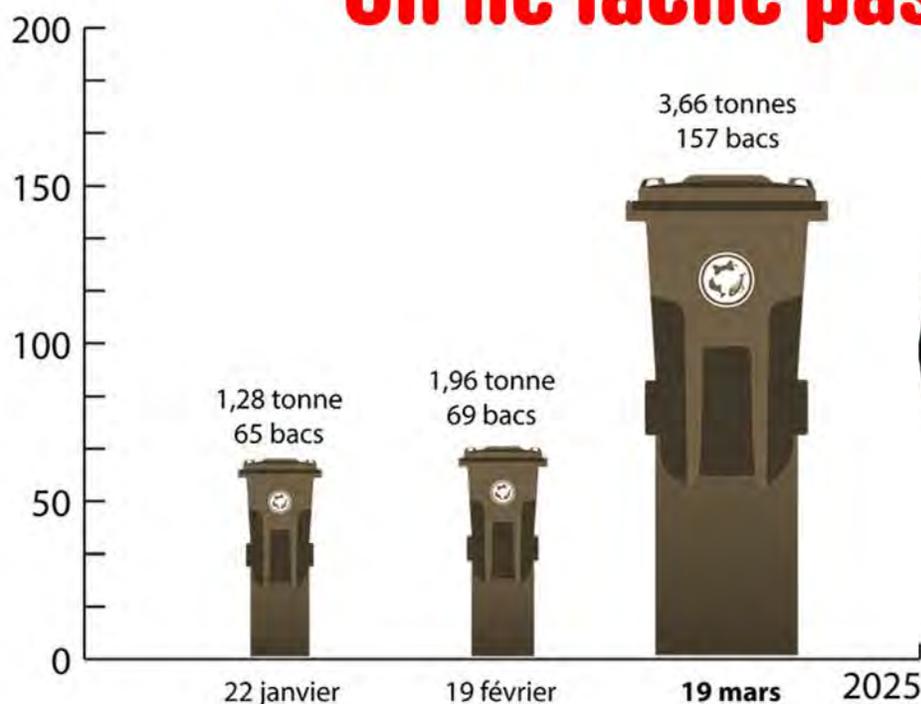
Consultez votre conseiller santé pour en apprendre davantage.

VINCENT LAMONDE BOULET
 542, chemin Saint-François Ouest
 Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Objectif + +

Plus de bacs bruns, plus de matières organiques pour un impact financier et environnemental!

On ne lâche pas!



Distribution de compost



- Type de service :
 - Disponibilité de compost aux citoyens par la municipalité
 - Lieu de récupération : garage municipal
 - Utilisation par les services municipaux
- Modalités à définir d'ici le printemps 2025
 - Quantité maximale par citoyen
 - Dates de distribution



Soyez à l'affût et profitez-en!

avril '25						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

-  Bac brun (matières organiques)
-  Bac vert (déchets)
-  Bac bleu (récupération)